

Qui a peur de Bernard Boulad?

Yves Rousseau

Volume 8, numéro 2, novembre 1988, janvier 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34318ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, Y. (1988). Qui a peur de Bernard Boulad? *Ciné-Bulles*, 8(2), 10–12.



« Con c'est con ces conséquences. » (Serge Gainsbourg); semble déplorer Jane Birkin lors de sa venue au F.F.M. 1988 (Photo: Michel Villeneuve)

Yves Rousseau

Qui a peur de Bernard Boulad ?

■ Si les Jeux olympiques de Séoul ont été ceux du dopage et de la télévi-

sion, que dire de la douzième édition du Festival des films du monde ? La médaille d'or va aux commanditaires privés qui se taillent la part du lion en ce qui concerne la visibilité (l'horrible petite bande qui défilait avant chaque film) et qui ont eu droit à une conférence de presse pré-festival. La médaille d'argent va à la compétition officielle, sans doute la meilleure de l'histoire du festival. La médaille de bronze à l'amélioration notable (mais perfectible) de l'accessibilité des films de la compétition aux francophones unilingues.

Au chapitre des contre-performances, les relations entre la direction du festival et la presse locale et internationale ont pulvérisé tous les records de dégradation.

Avant d'aborder ce chapitre, on peut décerner deux mentions *deshonoris causa* : une pour la déclaration de Danièle Cauchard sur la mauvaise qualité de l'année 1988 pour le cinéma canadien⁽¹⁾, déclaration fort peu subtile et indigne d'un festival canadien ; une seconde mention à Susan Anspach, présidente du jury à temps partiel.

Si l'affaire Robert Lévesque (refus d'accréditation) n'a pas eu lieu, c'est grâce au poids du quotidien de la rue Saint-Sacrement. Vainqueur : *le Devoir* par K.O. technique. L'affaire Boulad a fait beaucoup de bruit, les journalistes québécois, conscients de faire face à un cas de censure, ont serré les coudes. De plus, un distributeur a menacé de retirer un de ses films du festival si le journaliste de *Voir* n'était pas accrédité⁽²⁾. L'actrice Geneviève Bujold, informée en pleine conférence de presse, a lancé un « C'est pas correct », à l'endroit de l'attitude du Festival des films du monde⁽³⁾. Les vagues ont traversé l'Atlantique et de Munich, M. Klaus Eder, secrétaire général de la Fédération internationale de la presse cinématographique (FIPRESCI), a télégraphié à la direction du Festival des films du monde que le refus d'accréditer Bernard Boulad (membre du jury de la

FIPRESCI) forcerait la Fédération à ne pas remettre de prix lors de l'édition 1988⁽⁴⁾. Devant ce tollé, Boulad fut accrédité sur le tard mais un de ses collègues de *Voir* fut contraint de lui céder sa place, au nom du principe de *deux journalistes par média* invoqué par le Festival des films du monde. En consultant la liste de presse, on remarque cependant que ce principe semble être appliqué selon des critères connus seuls de la direction du festival. Curieusement, les raisons du refus d'accréditer Bernard Boulad invoquées par le Festival des films du monde n'ont, à ma connaissance, pas fait état d'une mise en demeure adressée le 2 août 1988 au magazine *MTL*, par la direction du Festival des films du monde, concernant un article paru dans le numéro de juillet-août 1988. Dans cet article, le dramaturge, écrivain, scénariste et ex-membre du jury du Festival des films du monde, Michel Tremblay, confiait à Bernard Boulad les pressions dont fut victime le jury de 1986 de la part de la direction du festival. Verdict : décision partagée, Boulad accrédité mais le Festival des films du monde n'a pas plié sur un principe inopérant qui lui aura servi de prétexte.

Le 26 août, le Festival des films du monde ouvre un nouveau round en émettant un communiqué laconique : « Dû à une demande sans précédent de billets par le grand public, une limite sera imposée quant au nombre d'admissions pour les détenteurs de laissez-passer et invités du Festival des films du monde. » Il est en effet injuste que des spectateurs munis de billets n'aient pu trouver de sièges lors de certaines représentations organisées par le Festival des films du monde. Il y a là un problème sérieux mais on a eu tôt fait de comprendre que la solution adoptée par le festival était inapte à satisfaire tous les intervenants concernés. En réservant « un certain nombre de sièges » (*sic*) aux journalistes, distributeurs, invités et détenteurs de laissez-passer, le Festival des films du monde a ouvert la porte à des situations pénibles dont l'apothéose fut la présentation de **Salaam Bombay!** (TM10 au programme). Le lendemain, il fallait voir la tête de David Novek, un vieux pro des relations publiques, qui tirait une gueule de trois kilomètres. Deux jours plus tard, nouvelle consigne : priorité aux accréditations. Retour à la position départ.

Quoique les événements aient ensuite repris une allure plus normale, quelque chose était rompu entre la direction du Festival des films du monde et les autres intervenants. Tous ces revirements

sentait trop l'improvisation, l'absence d'une politique claire et assumée. Un jongleur peut donner le change avec trois assiettes, mettez-en huit et tout le vaisselier y passe : le *grand public*, les laissez-passer de 9 à 5, les journalistes, les commanditaires, les distributeurs et leurs invités, les producteurs, les cinéastes, les professionnels, les V.I.P., conjuguez le tout avec des salles aux dimensions extrêmement variables, ajoutez-y un film fortement en demande; tous les ingrédients sont là pour une émeute potentielle et tout le monde aura raison de gueuler. En ce sens, on peut dire que les records de fréquentation abattus par le Festival des films du monde, chaque année, se retournent contre lui.

En ce qui concerne les journalistes, qui passent souvent pour les voleurs de sièges du *grand public*, la solution n'est pas de restreindre ni le nombre des accréditations, ni les possibilités qu'offre une carte de presse; mais bien d'organiser des visionnements de presse officiels (comme dans les autres festivals), la grande majorité des journalistes accrédités étant de la région montréalaise. Cette année, il y eut bien quelques visionnements, présentés à la va-vite, dans un demi-secret. Tous les journalistes montréalais dûment accrédités auraient dû en être informés. Naturellement, on ne pourra jamais voir les 250 films de cette manière. Mais les films des grands cinéastes et la compétition officielle sont faciles à repérer. De cette manière, les critiques auront davantage la possibilité de faire des découvertes pendant le festival et d'en informer le public. Malheureusement, le Festival des films du monde semble avoir le goût du secret, et les journalistes sont des gens curieux. Le pourrissement des relations du Festival des films du monde avec la presse risque fort de ternir le prestige de cet événement fort goûté des Montréalais. Les escarmouches de la douzième édition laissent un goût amer et Napoléon, même s'il perdait la guerre, lui au moins, gagnait des batailles. ■

- (1) Luc PERREAULT, *la Presse*, « Recherché : un film canadien en compétition au Festival des films du monde. », 5 août 1988
- (2) Agnès GRUDA, *la Presse*, « L'affaire Boulad menace le prix de la critique internationale. », 25 août 1988
- (3) Robert LÉVESQUE, *le Devoir*, « L'affaire Boulad prend fin par la retraite de Serge Losique. », 26 août 1988
- (4) Agnès GRUDA, *op cit.*

« Le 1^{er} septembre 1986, cinq hommes et deux femmes de différentes origines sont réunis en début d'après-midi dans une salle retirée de l'hôtel Méridien. Après plusieurs heures de délibération, ils parviennent à s'entendre sur le palmarès du dixième Festival des films du monde. Satisfaits, ils attendent Serge Losique, le directeur du festival, pour lui remettre leur verdict. Lorsque celui-ci arrive et jette un coup d'oeil à la liste de prix, il s'étonne de ne pas retrouver dans les choix du jury le film de Carlos Saura, **L'Amour sorcier**. 'Il était vraiment en calvaire', raconte l'écrivain Michel Tremblay. Serge Losique tente alors de les persuader d'inclure l'oeuvre du cinéaste espagnol dans leur palmarès. Devant leur refus, il réussit à faire accepter l'idée d'accorder une mention honorifique à l'ensemble de la trilogie, incluant bien sûr **L'Amour sorcier**. 'Mais là où il nous a vraiment eus, ajoute Tremblay, c'est à la cérémonie officielle de remise des prix où il a annoncé ce prix, qui pour nous ne faisait pas partie du palmarès, à la toute fin, comme une consécration. Sheila Benson, critique de cinéma au Los Angeles Times, n'a pas du tout apprécié ce traitement. On a eu l'impression que c'était arrangé à l'avance. On n'était pas vraiment contents et Claude Miller, le président du jury, devait écrire une lettre de protestation à Losique à ce sujet.' »

Il faut dire que, dès le départ, Serge Losique mit de la pression sur les jurés en insistant pour que son bras droit Pierre Brousseau assiste aux délibérations. Ce à quoi ils s'opposèrent vivement. 'C'est la coutume, nous a-t-il répondu', se rappelle Sheila Benson. Le jury ne recula pas d'un pouce et il eut la paix jusqu'à la surprise finale. » (*MTL*, « Jury en plans rapprochés » par Bernard Boulad, juillet-août 1988)

Festival

LE PALMARÈS 1988

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES:

la Lectrice

de Michel Deville
(France)

PRIX SPÉCIAL DU JURY:

la Petite Vera

de Vasily Pichul
(U.R.S.S.)

PRIX DU JURY - Ex-aequo:

The Dawning

de Robert Knights
(Grande-Bretagne)

Salaam Bombay!

de Mira Nair (Inde)

MENTIONS SPÉCIALES

DU JURY:

Marco Bellocchio
pour **la Sorcière**
(Italie)

Julia Migenes

pour **Berlin Blues**

de Ricardo Franco
(Espagne)

PRIX DU JURY -

COURT MÉTRAGE:

l'Étranger

de George Ungar (Canada)

GRAND PRIX

DE MONTRÉAL -

COURT MÉTRAGE:

la Bombe

de Zoran Jovanovic
(Yougoslavie)

PRIX DU JURY

OECUMÉNIQUE:

Salaam Bombay!

de Mira Nair (Inde)

MENTION SPÉCIALE:

The Dawning

de Robert Knights
(Grande-Bretagne)

PRIX D'INTERPRÉTATION

FÉMININE:

Shin Hye-Soo

pour **Adada**

de Im Kwon-Taek

(Corée du Sud)

PRIX D'INTERPRÉTATION

MASCULINE:

Davor Janic

pour **Mon oncle m'a légué**

de Krsto Papic

(Yougoslavie)

PRIX DE LA FIPRESCI:

Mon oncle m'a légué

de Krsto Papic

(Yougoslavie)

PRIX AIR CANADA -

FILM LE PLUS POPU- LAIRE:

Salaam Bombay!

de Mira Nair (Inde)

PRIX O'KEEFE -

MEILLEUR FILM

CANADIEN:

Obsessed

de Robin Spry (Canada)



Salaam Bombay!, acclamé par le jury, un regard très accrocheur



De bruit et de fureur, le grand absent du palmarès, un regard trop dérangeant?

CINÉBULLES